

Aurillac le 18 Novembre 1919,



Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter
de votre haute bienveillance deux
passaports l'un pour ma mère
Noémie Joanna Grenier née Delcamp
âgée de 54 ans domiciliée à
Aurillac Cantal Place d'Aurignac et
l'autre pour moi Marie-Louise
Lucie Portalier née Grenier domiciliée
à Monastir (Tunisie) pour nous
rendre chez mon mari récemment de
l'étranger à Monastir
(Tunisie). Je suis accompagnée
de mes 2 enfants : Jean-Louis Robert
né à Sousse El Aïba (Tunisie) le 27 juillet
1916 et Henri Gabriel né le
10 février 1918 à Monastir (Tunisie)
Je vous envoie Monsieur le
Préfet l'expression de mon plus
profond respect
Marie-Louise Portalier

Je vous envoie
à 69/1/1919

